



Année 20 vol. 122

JANVIER - FÉVRIER
2023

De gauche à droite : Monsieur Michel Crevier, Madame Évelyne Tremblay, Monsieur Mario Desmeules, Monsieur Pierre Tremblay, Monsieur Mathieu Bouchard, Madame Diane Tremblay et Madame Sylvie Bolduc

Santé, prospérité et bonheur !

*Les membres du conseil et le personnel
municipal unissent leurs voix pour vous
souhaiter un très joyeux temps des Fêtes
et une excellente année 2023 !*

**L'ÉCHO
DES
ÉBOULEMENTS**





MOT DU MAIRE

BILAN

Au début de l'année, nous avions toutes et tous l'espoir de vivre à nouveau comme en 2019... On parlait de retour à la normalité. Toutefois, l'année 2022 ne fut pas tout à fait celle que l'on espérait.

À la municipalité, certains projets ont été mis de côté ou reportés, en raison des coûts très élevés, du manque de personnel et de la rareté des matières premières. Toutefois, la sécurité et les services municipaux sont demeurés prioritaires pour le conseil.

Je dois admettre que les services professionnels qui assurent le suivi de certains de nos dossiers font partie de ces reports en raison de la rareté de la main-d'œuvre. Ainsi, 2023 comportera assurément le retour de ces projets dans leur intégralité ou autrement.

BUDGET 2023

Vous avez dû constater que notre municipalité n'a pas été en mesure, en décembre, de procéder à la présentation et l'adoption du budget 2023 et du plan triennal d'immobilisations 2023-2025. Le

conseil a résolu de reporter ceux-ci en janvier afin de permettre aux membres du conseil et au personnel administratif de s'approprier tous les dossiers en cours et les documents préparatoires au budget. Cette décision est directement liée à l'absence depuis la mi-novembre de notre directrice générale et greffière-trésorière Mme Linda Gauthier, et ce, pour une

« On parlait de retour à la normalité. Toutefois, l'année 2022 ne fut pas tout à fait celle que l'on espérait. »

période indéterminée. Nous unissons nos pensées pour lui souhaiter que du meilleur pour la nouvelle année. En conséquence, le budget municipal, le taux de taxation, les tarifs liés aux services de même que le plan triennal d'immobilisations vous seront présentés le lundi 30 janvier prochain à 19 h lors de la tenue d'une séance extraordinaire du conseil.

DÉFIS

L'année qui s'achève fut marquée par de nombreux défis et enjeux rattachés à la rareté du logement et par la montée inflationniste du coût des biens et des services. Malgré cette nouvelle réalité, j'ai constaté un regain des valeurs

«Le budget municipal, le taux de taxation, les tarifs liés aux services de même que le plan triennal d'immobilisation vous seront présentés le lundi 30 janvier prochain à 19 h »

Que cette nouvelle année 2023 vous apporte santé, bonheur et sécurité et qu'elle accomplisse vos souhaits les plus chers.

*Pierre Tremblay,
Maire*

d'entraide, de partage, de solidarité et de la bienveillance si essentielles à chaque être humain. Plus que jamais, faisons preuve de générosité et de compréhension envers les personnes qui sont dans le besoin.

SANTÉ

Jusqu'à récemment, nous avons un certain contrôle sur les épidémies courantes et pensions même avoir vaincu la Covid. Néanmoins, la recrudescence de celle-ci et la présence marquée de l'influenza nous rappellent malgré nous notre fragilité constante à la maladie. Plus que jamais, soyons prévenants lors de nos rencontres et déplacements dans les lieux publics et familiaux en cette période des Fêtes.

SOUHAITS

Il est aussi important de prendre soin de vous et de vos proches, car les moments passés avec ceux que l'on aime sont précieux et uniques.

PRÉVENTION INCENDIE : CORDONS DE RALLONGES

Dans un premier temps, il est important d'utiliser des rallonges avec disjoncteur incorporé homologués par un organisme reconnu. Évitez les cordons trop longs qu'il faudrait enrouler, car le câble risque de surchauffer et de provoquer un arc électrique.

Si vous devez utiliser un cordon de rallonge pour vos décorations extérieures, assurez-vous qu'il est

conçu pour un usage extérieur.

Ne surchargez pas les prises de courant et les cordons de rallonges. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.

Ne camouflez pas vos rallonges sous un tapis ou une carpe. Le poids des gens qui marchent dessus et la friction occasionnée peuvent endommager le cordon et accroître les risques d'incendie.

Ne laissez pas un cordon de rallonge dans une entrée de porte. L'isolation du cordon pourrait être endommagée

si la porte se refermait dessus.

N'utilisez qu'un seul cordon de rallonge à la fois. Ne les branchez pas bout à bout.

Ne suspendez pas une rallonge ou un câble sur un crochet ou sur un clou.

Pour débrancher un appareil, tirez sur la fiche et non sur le câble.

Ne coupez pas la troisième dent d'une fiche, elle est nécessaire pour la mise à la terre de l'appareil qui permet d'éviter l'électrisation (chocs électriques). *Source : Min. Sécurité publique*

RETOUR SUR NOS DERNIÈRES ACTIVITÉS :

Le CONTE DE NOËL et la DÉCORATION DE BISCUITS ont réuni 9 jeunes participants le 11 décembre. Ce fût une belle réussite et nous la referons certainement l'an prochain.



LE MARCHÉ DE NOËL a été un franc succès ! Nous avons battu un record de ventes, soit plus de 200 livres qui sont passés en d'autres mains !

Également, nous avons acheminé, au Programme de déficience intellectuelle et trouble de l'autisme et de déficience physique de Baie St-Paul, le 18 novembre, 3 boîtes contenant 300 revues, 21 boîtes contenant 553 livres, tout cela pour faire des bûches ! Connaissant votre générosité, vous ne manquerez pas

d'encourager ce programme en achetant leurs bûches ou en leur donnant vos vieux livres ou revues.

Voici à nouveau leur coordonnée : *Programme de déficience intellectuelle et trouble de l'autisme et de déficience physique de Baie-Saint-Paul, contactez Mme Viviane Guay à l'adresse courriel : vivianeguay@hotmail.com*

INFORMATIONS

ROTATION DE LIVRES : Une nouvelle rotation de livres (environ 600) est prévue pour janvier prochain. Nous vous informerons de la date exacte dès que celle-ci nous sera confirmée.

DON DE LIVRES : Veuillez prendre note que nous n'acceptons plus de livres antérieurs à l'année 2000. Par contre, nous sommes ouverts à recevoir des romans, des livres de cuisine, d'horticulture ou livres pour enfants. Vous comprendrez qu'il nous est impossible de ranger tous les dons offerts dans notre emplacement.

VENTE DE LIVRES : La vente de livres est toujours disponible à la bibliothèque. Il y aura une autre vente, ouverte à tous, dans les mois à venir. Vous serez informés dès que la date sera fixée, restez à l'affût !

EMPORTEZ-MOI : Vous disposez de livres gratuits avec « EMPORTEZ-MOI » à la gare maritime de Saint-Joseph-de-la-Rive et ce, pendant tous les mois

d'hiver. N'hésitez surtout pas à vous servir.

QUELQUES PROJETS À VENIR :

Nous réaménagerons le coin jeune afin qu'il soit plus agréable et ludique. Ce nouvel aménagement s'effectuera sans affecter la régularité de nos heures d'ouverture.

Notre espace Claude Le Sauter, nouvellement aménagé d'un système d'accrochage, vous fera découvrir quelques expositions au cours du premier semestre. Venez nous faire une petite visite.

La rencontre « Un bébé un livre » aura lieu au cours des prochains mois. Les parents concernés seront contactés par Madame Diane Dufour, responsable de ce projet.

Nous ne manquerons pas de vous informer de ces projets via nos réseaux sociaux et par courriel.

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Pour la période des Fêtes, la bibliothèque sera fermée du jeudi 22 décembre au samedi 7 janvier, réouverture le dimanche 8 janvier 2023.

HORAIRE RÉGULIER :

La bibliothèque sera ouverte tous les mercredis et dimanches de 13 h à 15 h 30.

Nous joindre : 2335, route du Fleuve, local 210/Les Éboulements (GOA 2M0)
 Téléphone: 418 489-2990

Courriel: bibliotheque@leseboulements.com

Portail Internet : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/les-eboulements

Facebook : Bibliothèque Félix Antoine Savard



L'ÉQUIPE DE LA BIBLIOTHÈQUE VOUS SOUHAITE À TOUTES ET À TOUS UN JOYEUX TEMPS DES FÊTES ET UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2023 !

Fancine Bolduc
 Pour l'équipe de la Bibliothèque

INFORMATIONS

NOUVELLE POLITIQUE DE LOCATION DE SALLES

Le 5 décembre dernier, le conseil a procédé à l'adoption de la nouvelle politique de location des salles municipales, puisqu'elle n'avait pas été mise à jour depuis juin 2011. Elle entre en vigueur le 1^{er} janvier 2023 et sera mise en ligne sous peu dans son intégralité.

Les critères d'admissibilité, les responsabilités du locataire, les conditions de location, les paramètres tarifaires et les directives pour la location de salles ont été révisés afin de simplifier la gestion des locations. Les tarifs ont été actualisés en fonction des différentes catégories d'utilisateurs et des activités pour lesquelles elles sont louées.

Le nouveau mobilier de la grande salle des Éboulements sera désormais mis en place par les employés municipaux afin d'éviter que des personnes se blessent ou que celui-ci soit abimé lors de la manipulation.

Le dressage de la salle au montant de 50 \$ (chaises seulement) ou 100 \$ (chaises et tables excluant les nappes) ainsi que le ménage sont inclus au prix

de location, (qui varie selon l'endroit et l'événement). Pour les réunions générales annuelles ou d'informations des organismes partenaires, communautaires ou à but non lucratif, seul le prix de dressage de la salle est exigé. Le dressage de la salle de l'édifice Jean XXIII est de 50 \$ chaises et tables incluses.

D'autre part, lors d'une session de cours sportifs ou autres, une somme de 10 \$ par cours sera désormais facturée dès le début de ceux-ci. (exemple: 10 cours : 100 \$, 12 cours, 120 \$).

Concernant le permis d'alcool pour servir, celui-ci n'est plus requis pour une activité privée de moins de 200 personnes. Celle-ci ne peut pas être annoncée ni être ouverte au public.

La capacité des salles a été révisée: Les Éboulements : 150 personnes avec repas et 180 personnes pour une soirée.

La salle Jean XXIII : 130 personnes avec repas et 150 personnes pour une soirée.

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par Danièle Tremblay, directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la municipalité des Éboulements :

- **QUE** l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

- **QUE** lors de la séance régulière du 5 décembre 2022 le conseil a adopté la résolution numéro 214-12-22 relativement à la tenue **des séances ordinaires du conseil municipal pour 2023**, qui se tiendront aux dates suivantes et qui débiteront à 20 h :

Lundi 16 janvier 2023, lundi 6 février 2023, lundi 6 mars, lundi 3 avril 2023, lundi 1^{er} mai 2023, lundi 5 juin 2023, lundi 3 juillet 2023, lundi 7 août 2023, mardi 5 septembre 2023, lundi 2 octobre 2023, lundi 6 novembre 2023 et lundi 4 décembre 2023.

Donné aux Éboulements, ce 19^e jour de décembre 2022.

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS
2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0
Téléphone : 418 489-2988
MEMBRES DU CONSEIL

MAIRE : Pierre tremblay
Conseillères : Sylvie Bolduc
Diane Tremblay
Évelyne Tremblay
Conseillers : Mathieu Bouchard
Michel Crevier
Mario Desmeules

LE CLUB FADOQ LES BLÉS MÛRS souhaite à ses membres de très belles Fêtes. Que Noël et la Nouvelle Année vous apportent les plus beaux cadeaux. La santé, l'amour, l'amitié et le bonheur familial !

Les activités reprendront le 10 janvier pour le baseball poche, le 11 janvier pour les activités régulières au local, ainsi que le bridge le 12 janvier.

Carole Tremblay, présidente

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL : LUNDI, 16 JANVIER 2023
LUNDI, 6 FÉVRIER 2023

HEURES D'OUVERTURE : le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 8 h 15 à 12 h 15.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LE BUREAU SERA FERMÉ DU 23 DÉCEMBRE 2022 AU 3 JANVIER 2023 INCLUSIVEMENT EN RAISON DE LA PÉRIODE DES FÊTES.

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

PAR INTÉRIM :

COMMIS COMPTABLE :

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE :

CHARGÉ DE PROJET ET URBANISME :

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET

CHEF POMPIER :

CHEF D'ÉQUIPE :

INSPECTEUR EN BÂTIMENT :

L'inspecteur est présent le mardi et le mercredi de 8 h 30 à 16 h 30

SERVICE D'URGENCE :

SERVICE D'INCENDIE (PERMIS DE BRÛLAGE) :

Votre prochain Écho des Éboulements paraîtra le 7 mars prochain. Pour informations, veuillez communiquer avec Danièle Tremblay, responsable, à l'adresse suivante :

dtremblay@leseboulements.com

DANIÈLE TREMBLAY
SARA-PIER TURCOTTE
MARIANNE DUCHESNE
MATHIEU BILODEAU

GRÉGOIRE BOUCHARD
PATRICK BOUCHARD
JUSTIN GINGRAS



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB
leseboulements.com et
Notre page Facebook : municipalité
des Éboulements